

ARTICLES



ENONCE DE L'EXERCICE : "Complète par a, an, the, 0 (zéro)"
(0 correspond à : ne RIEN ajouter dans la phrase)

▶ 1) L'ARTICLE INDEFINI

Il correspond à **UN** ou **UNE** (extraction d'un élément de la classe représentant celle-ci)

Il a deux formes : **A** ou **AN**

On utilise **A** devant une consonne, un 'h' aspiré ou les sons [j] et [w]. ex : a house, a car, a union

On utilise **AN** devant une voyelle, ou 'h' muet. ex : an umbrella, an hour.

On l'utilise devant :

- des noms singulier
- des noms de métiers
- les attributs
- dans certaines expressions :

ex : half an hour
twice a week
at 60 miles an hour



Remarque : L'article indéfini n'a pas de forme pluriel.

exemple :

a black cat = black cats

a black cat = on prend un élément de la classe

black cats = on les prend tous

▶ 2) L'ARTICLE DEFINI

Il correspond à **LE**, **LA**, **LES**

Il n'a qu'une seule forme : **THE**, mais change de prononciation selon que le mot qui suit commence par une consonne ou une voyelle.

On l'utilise devant les noms déterminés, fléchés par un complément, une subordonnée ou le contexte. On ne l'utilise pas :

- pour les généralités
- devant les noms de repas
- devant les noms d'aliments, de boissons
- devant les noms abstraits
- devant les noms de jours, mois, saisons
- devant les noms de couleurs, de langues, de matières scolaires
- derrière **WHOSE** et le cas possessif
- devant les noms de pays au singulier
- dans certaines expressions